



Lettre d'information Municipale - Avril-Mai 2019



Édito du Maire

Le budget 2019 vient d'être voté sans augmentation des taux malgré une stagnation de nos ressources.

Les investissements dans la commune seront de nouveau conséquents pour améliorer les conditions de vie quotidienne de tous.

Les transports publics seront améliorés à compter de septembre suite à la prise de la compétence « mobilité » par l'intercommunalité. Notre participation financière sera importante mais rompre l'isolement est une nécessité.

La période est propice aux récriminations, aux revendications souvent légitimes mais ceux qui demandent des efforts devraient en faire également.

La rue Delrot vient d'être prolongée pour améliorer la circulation mais le respect de la signalisation reste aléatoire à l'embranchement de la rue Jaurès.

La vitesse est excessive sur les axes routiers de la commune. Certains demandent des aménagements et d'autres les critiquent. La vie des élus n'est pas un long fleuve tranquille.

Dates à retenir

Mai

1 - Défilé de la fête du travail et remise des médailles du travail à 11 h.

8 - Défilé de la victoire départ cour de la Mairie à 11 h.

18 – Auditions des classes de chant et guitare – école de musique.

16 – Don du sang foyer Henri Martel De Sessevalle.

Juin

15 - Lire au jardin à la médiathèque.

16 - Fête de la musique.

16 - 78^{ème} commémoration du 18 juin 40 au monument aux morts à 18 h.

23 - Fête de l'école.

Juillet

6 - Fête du porc ER-Rois à 19 h

14 - Défilé 11 h, retraite aux flambeaux 21 h et feu d'artifice.



14 JUILLET 2019

FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE CCAS

11 H : DÉFILÉ rendez-vous 10 h 45 cour de la Mairie

LACHER DE PIGEONS sur la place à l'issue du défilé

Vin d'honneur

22 H : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23 H : GRAND FEU D'ARTIFICE

STADE HUBERT PARENT



**6 JUILLET 2019
GRANDE FÊTE
«LE PORC ER-ROIS»
REPAS DANSANT à partir de 19 h**



COCHON GRILLÉ

FRITES

FROMAGES

TARTE

CAFÉ

Boissons non comprises

Priorité aux Errois, Erroises et leur proche famille. Places limitées à 200 personnes.

Le Porc Er-rois 2019

Bulletin de réservation à remettre en mairie avant le 24 juin dernier délai.

NOM : PRENOM

ADRESSE :

TEL :

Paiement à la réservation uniquement lors des permanences à compter du 4 juin au 23 juin, les lundi de 14 à 16 h et vendredi de 14h à 16 h et samedi de 10 à 12 h .

	Nombre	Montant	Total
Adultes :		x 14 €	
Enfants (- de 12 ans)		x 7 €	
		Total général :	

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Comité des Fêtes d'Erre

FÊTE DES MÈRES 201

Le cadeau de fête des Mères sera offert aux mamans de Erre qui le demanderont.

Seules les mamans inscrites sont invitées à le retirer à la salle des mariages :

- le **Vendredi 24 Mai de 9 h à 11 h 45.**

- le **Samedi 25 mai de 9 h à 11 h 45.**

Il suffit de remplir le bon d'inscription ci-dessous et de **le déposer en mairie**

Impérativement avant le 7 mai 2019

Pour une bonne organisation, les inscriptions déposées après la date limite et les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte. Aucun cadeau ne sera remis sans inscription préalable et en dehors des dates et heures ci-dessus.

CADEAU FÊTE DES MÈRES 2019

A déposer en mairie avant le 7 mai dernier délai

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Nombre d'enfants :

Souhaite recevoir le cadeau de fête des Mères

Signature



POLISSE

QUALITÉ

VOLS À LA FAUSSE

LE MOINE !

L'HABIT NE FAIT PAS

LE MOINE !

GARDEZ LES YEUX GRANDS OUVERTS

**POLICE NATIONALE**

QU'EST CE QUE C'EST ?

Un ou plusieurs individus usurent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou des valeurs ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service. Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent :

- inventer toutes sortes de prétextes : simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche, ...
- prétendre une fausse qualité : faux policiers, pompiers, employés de mairie, ...
- se présenter comme étant des employés du gaz, de l'électricité, des eaux, de la Poste, des faux techniciens (plombiers, installateurs d'alarme, de détecteurs de fumée, de téléphonie, ...).

COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- Limiter l'accès à votre domicile, équiper votre porte d'un système de fermeture fiable : judas (œilleton) et entrebâilleur. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- Dans la mesure du possible, demandez à un voisin, ami ou un membre de votre famille d'être présent le temps de la visite.
- Si vous réalisez un contre-appel pour vérifier la qualité de votre interlocuteur, n'utilisez jamais les numéros fournis par cette personne, utilisez ceux en votre possession (courriers, factures, appels d'urgence, ...).
- N'inscrivez jamais « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X », sur votre boîte aux lettres, vous donneriez l'information aux personnes malveillantes que vous vivez seul(e).
- Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, assurez-vous auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins de la réalité de cette visite.
- Changer les serrures lorsque vous perdez vos clés.

SI VOUS LAISSEZ ENTRER UNE PERSONNE CHEZ VOUS

- Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.
- Quel que soit le motif invoqué, ne révélez jamais à qui que ce soit où se trouvent vos objets de valeur, vos liquidités. Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou les chiffres qui y sont portés (l'ensemble de ces chiffres permet les achats sur internet) et évitez de conserver beaucoup d'espèces à votre domicile.
- Après le passage d'un inconnu, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL « PAR RUSE »

- Ne paniquez pas.
- Prévenez immédiatement les services de police en composant le 17 ou le 112 depuis votre téléphone portable. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpellier les auteurs.
- Donnez toutes les informations utiles aux policiers : adresse de votre domicile, description des auteurs (la taille, leurs vêtements, ...), mode opératoire succinct, et préjudice.
- Ne touchez à rien chez vous en attendant le passage de la police qui relèvera les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

UN POLICIER SE PRÉSENTE À VOTRE DOMICILE...

Comment distinguer une vraie carte professionnelle de police d'une fausse ?

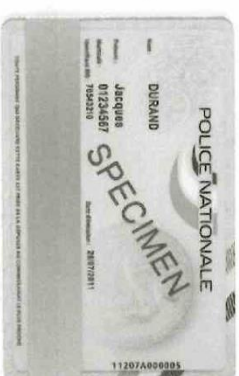
- ❑ Les policiers nationaux disposent d'une carte professionnelle imprimée recto-verso d'un format carte bancaire, plastifiée et dotée d'une puce électronique. Les deux côtés de la carte doivent être imprimés et entièrement recouverts de plastique.
- ❑ Les policiers nationaux sont en uniforme ; s'ils sont en civil ils portent un brassard.
- ❑ L'uniforme doit présenter des bandes réfléchissantes POLICE sur la poche de la chemise ou du blouson et la casquette doit également porter la mention POLICE.
- ❑ Le numéro d'identification du policier est mentionné sous la bande réfléchissante police, en noir sur fond gris.
- ❑ Le brassard des policiers est orange et siglé POLICE.
- ❑ La partie inférieure de ce brassard doit également supporter le numéro d'identification du policier, écriture noire sur fond gris.

Hologramme
↓



Droits particuliers attachés à la fonction (cf carte de réquisition) →

Puce à contact →
Guliloché, frisation →



Identité →
Piste magnétique →

En cas de doute,
composez le 17 ou le 112 !



POLICE NATIONALE



Agence nationale des fréquences
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX
Tel : 0970 818 818
www.recevoirlatnt.fr

Prest communes-1908/5805

Monsieur le Maire
M. PAKOSZ ALAIN
91 RUE JULES GUESDE
59171 ERRE

Objet : changements de fréquences de la TNT

Maisons-Alfort, le 4 mars 2019

Monsieur le Maire,

Le 14 mai 2019, votre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande de 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Le rendez-vous du 14 mai prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera principalement en Haute-Normandie, dans les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire. Quelques zones limitrophes sont également concernées (voir carte dans la brochure jointe). **Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, la moitié des foyers reçoit la télévision par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer.



Pour tout renseignement un document peut être consulté en Mairie.

←

APPEL A LA CITOYENNETE

LE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Les réservations de places de parking devant chez soi : la chaussée est du domaine public donc accessible à toutes et à tous.

Les véhicules doivent se garer en respectant le code de la route, les droits des piétons, poussettes et véhicules des personnes à mobilité réduite. Le marquage au sol doit être respecté.



Guêpes Frelons Bourdons

Services

FENAIN : Tél : 0620151179

J'interviens au plus vite pour vous retirer les nids de guêpes, frelons, bourdons et essaims d'abeilles.

CERTIBIOCIDE

Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle de certains types de produits biocides.

Récupération essaims d'abeilles



Médiathèque de Erre

Lire au Jardin
Samedi 15 juin 2019
à 15 heures 30

Venez découvrir notre sélection de livres pour l'été.

Vous pouvez également nous présenter un livre qui vous a marqué (vous pouvez lire à cette occasion un extrait du livre choisi).

Inscription et renseignements :

A la médiathèque : lundi, mercredi et samedi de 14h à 17h

Mail : mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Téléphone : 09.81.83.94.27



Médiathèque L. Aragon Erre

Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal en date du 27 février 2019 à consulter sur notre site (rubrique archives) :

www.mairieerre.com



VIDE DRESSING

Vous avez des vêtements adolescents, adultes qui encombrant vos armoires !!!

Venez réserver en Mairie une table afin de les vendre le :

Mercredi 22 mai dans la salle des Fêtes de 10 h à 18 h.

Les portes seront ouvertes à 8 h pour installation.

Le prix de la table est fixé à **3 € au profit du CCAS.**

État civil

Bienvenue aux nouveau-nés :

- PRIAT Charlie, Louise, Julie
- DION Alice
- COETSIER Chloé, Jessica

Nos félicitations aux époux

- DEGOR Thierry et DELVINCOURT Myriam le 14 février
- NAOUI Sofiane et BELLAHCÈNE Célia le 6 avril

Ceux qui nous ont quittés :

- LEFEBVRE Serge le 26 février
- CLAEYS Nicole épouse FOULARD le 5 avril
- HELLE Marie-Thérèse le 7 avril

10 Février repas des Aînés



Parcours du cœur 2019

Noémie , 7ans ,la plus jeune participante au parcours du cœur 2019



Responsable de la publication : Alain PAKOSZ, Maire.

Comité de rédaction : Francis SENECHAL.

Bulletin imprimé en Mairie (685 exemplaires)